UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS 4332-10	L'IRLANDE : ILE-MONDE (XIXe-XXIe SIECLES)
Numéro du cours	Titre du cours

A-2026	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

COLANTONIO, LAURENT		colantonio.laurent@uqam.ca	A-6315
Nom et prénom		Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi 14h-17h et sur rendez-vous.



Le drapeau des insurgés républicains de Pâques 1916,
déployé pendant une semaine sur le toit de la Grande Poste de Dublin

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 3
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 3
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 3
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 5
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 7
6.1 Modalités de participation au cours 7
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 7
6.3 Modalités de remise des travaux 7
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 7
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 7
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 7
7 Bibliographie - Médiagraphie 8
7.1 Documentation obligatoire 8
7.2 Documentation complémentaire 8
8 Références 9
8.1 Règlements et politiques 9
8.2 Documents additionnels d'information 10
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 11
8.4 Compétences 12

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours s'articule à deux niveaux, national et global. En 1801, l'Irlande intègre le Royaume-Uni dans une situation de subordination à son puissant voisin britannique. Le nationalisme, sous des formes variées, est moteur d'histoire, au moins jusqu'à la naissance de l'État Libre en 1922. À partir de cette date, l'île est divisée en deux entités territoriales distinctes, à l'origine de nouveaux problèmes dont les effets agitent toujours notre présent. Ce cours a pour premier objectif de présenter les enjeux politiques et culturels de la question d'Irlande, ainsi que ses principales étapes, avec le souci d'ancrer cette histoire dans son environnement socio-économique (de la pauvreté du XIXe siècle au « Tigre celtique » des années 1990 et aux crises financières du début du XXIe siècle) et de présenter les domaines de recherches récemment explorés ou redynamisés (La Grande Famine, la Première Guerre mondiale, la « décennie des révolutions », etc.) Mais l'histoire de l'Irlande ne se limite pas à son seul cadre national, c'est pourquoi ce cours ambitionne aussi d'enrichir l'analyse en proposant de varier les échelles, afin de mieux comprendre certains phénomènes (circulations, échanges, migrations, diaspora, réseaux, etc.) qui échappent, en partie, aux logiques strictement insulaires ou anglo-irlandaises. Pour cela, nous nous appuierons, d'une part, sur des études de cas locales, infranationales, et, d'autre part, sur les travaux menés à l'échelle globale (impériale ou planétaire) qui invitent ainsi à franchir les frontières et à interroger la place de l'Irlande et des Irlandais dans le monde depuis deux siècles. Une histoire à voix multiples, arrimée au « monde extérieur ».

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours thématique s'adresse en particulier aux étudiant.es d'histoire ayant, si possible, déjà suivi le cours d'introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine (HIS 2320).

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :

- Connaître l'histoire de l'Irlande contemporaine et de sa diaspora, dans une perspective globale, à différentes échelles (planétaire, impériale, nationale, locale) ;
- Analyser les moments charnières de cette histoire et leurs enjeux ;
- Connaître les principaux débats historiographiques relatifs à l'histoire de l'île, de sa relation avec l'Angleterre et de son intégration impériale et mondiale ;
- Utiliser correctement les notions et les concepts-clés dont les contemporains puis les historiens se sont servis pour analyser l'histoire de l'Irlande contemporaine ;
- Analyser et interpréter une source primaire pour aborder une question historique précise ;
- Élaborer une réponse argumentée et communiquer les résultats d'une analyse historique à l'écrit en respectant les attentes et les normes de la discipline.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Voir le point 1

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours prendra souvent la forme d'un **exposé magistral**, en laissant place, autant que possible, au **dialogue** et à la **discussion** avec les étudiant.es. Un temps sera aussi consacré à **l'analyse** et au commentaire de documents historiques et/ou d'articles se rapportant à l'histoire de l'Irlande contemporaine.

Afin de bien vous préparer aux cours, il est important de **lire tous les documents** et de consulter les cartes, graphiques, etc., indiqués par le professeur en amont de chaque séance.

Les étudiants trouveront sur Moodle (moodle.uqam.ca) les fichiers Powerpoint associés à chaque séance, les textes et documents abordés pendant le cours, des éléments de bibliographie et, le cas échéant, une documentation complémentaire (consignes, etc.).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

NOM DE L'EXERCICE : ANALYSE DE DOCUMENTS HISTORIQUES (25 %)

L'analyse de document, effectué à la maison, sera à remettre le 19 octobre 2026, soit au début de la séance sur la Grande Famine. Votre analyse comptera entre sept et dix pages (Times New Roman 12, interligne 1,5). Le nombre de pages entre crochets (voir ci-dessous) est seulement indicatif.

L'exercice consiste à mener une analyse croisée de deux textes de contemporains de la Grande Famine (Charles Trevelyan et John Mitchel) que vous trouverez au début du dossier documentaire consacré à cet événement tragique. Consignes/étapes :

1) Vous commencez par réaliser la critique externe des deux documents : nature, auteur, date de parution, contexte de parution, lectorat visé [*entre une page et une page et demie par document, soit deux à trois pages au maximum]*.
2) Vous indiquez le fil conducteur (la problématique générale / que cherchent-ils à démontrer ?) pour chacun des deux documents [*½ page à une page au total*].
3) Vous mettez ensuite en évidence, pour chacun des deux textes, les trois ou quatre arguments principaux, avec citations à l'appui [*environ deux pages par texte, soit quatre pages au total*].
4) Qu'est-ce qui, finalement, distingue/rapproche (points communs et différences) ces deux textes ? [*½ page à une page*].

*Bonus : vous pouvez consulter et citer un article/ouvrage scientifique, utile et pertinent, pour compléter votre analyse.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMEN DE MI-SESSION (30 %)

L'examen de mi-session, d'une durée d'environ deux heures et demie, aura lieu en classe le 9 novembre 2026. Il évaluera vos connaissances sur l'histoire de l'Irlande, à partir de la matière abordée en cours jusqu'à cette date et de vos lectures. L'examen se déroulera sans l'aide d'aucun document.

Dans un premier temps, vous répondrez à quelques questions à choix multiples sur vos lectures (les deux articles sur « la diaspora irlandaise » et sur « les Irlandais et les Canadiens français »).

Dans un deuxième temps, vous devrez formuler une réponse argumentée, développée et structurée à l'un des sujets proposés (au choix) le jour de l'examen, en quatre à cinq pages environ (dissertation courte), interligne simple. Exemples : « Les hiérarchies sociales en Irlande au XIX^{e} siècle » ou « Le catholicisme en Irlande au XIX^{e} siècle ». Cet exercice permettra d'évaluer vos connaissances, votre capacité à utiliser à bon escient les notions et concepts, ainsi que votre aptitude à la synthèse et à la réflexion historiques, en réponse à un sujet précis. L'exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; qualité de l'introduction, du plan et des arguments présentés ; structure, cohérence et caractère documenté de l'analyse ; qualité de la langue écrite. Consignes : Prenez le temps de bien lire l'intitulé afin d'éviter le hors sujet ou le traitement partiel du sujet. Vous commencez par une introduction, dans laquelle vous annoncez le sujet à traiter, vous définissez les notions-clés du sujet, vous formulez une hypothèse/problématique et vous annoncez votre plan. Ensuite, votre démonstration doit être argumentée (appuyée sur des exemples précis) et développée dans un plan organisé (en deux ou trois parties). Le tout se termine par une conclusion. Pensez à soigner le français.

NOM DE L'EXERCICE : QUESTIONS SUR LES *MURALS* D'IRLANDE DU NORD (10 %)

L'exercice, d'une durée d'une vingtaine de minutes, aura lieu en classe le 7 décembre 2026. Il consiste à répondre à des questions à choix multiples et à des questions courtes sur les *murals* d'Irlande du Nord, à partir de ce que vous avez appris dans l'article à lire pour cette séance (placé sur le Moodle du cours). Les étudiant.es répondront aux questions directement sur la feuille qui leur sera distribuée en début de séance.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMEN DE FIN DE SESSION (35 %)

L'examen de fin de session, d'une durée de trois heures, aura lieu en classe le 21 décembre 2026 (dernière séance). Il comportera deux parties et évaluera vos connaissances sur l'histoire de l'Irlande, à partir de la matière abordée en cours tout au long de la session et de vos lectures sur l'ensemble de la période. L'examen se déroulera sans l'aide d'aucun document.

Dans la première partie (30 % de la note), vous aurez à répondre à six questions d'identification (au choix parmi une douzaine) de personnages, d'événements, de notions/idées. Les identifications portent sur l'ensemble de la session. Pour chacune, vous présenterez le personnage/événement/notion en quelques lignes (4-5 phrases). Exemples : O'Connell / Home Rule / Bloody Sunday…

Dans la deuxième partie (70 % de la note), vous devrez formuler une réponse argumentée, développée et structurée à l'un des sujets proposés (au choix) le jour de l'examen, en quatre à cinq pages environ (dissertation courte), interligne simple, qui portera sur l'ensemble de la matière étudiée pendant la session. Cette deuxième partie de l'examen final évaluera vos connaissances, votre capacité à utiliser à bon escient les notions et concepts, ainsi que votre aptitude à la synthèse et à la réflexion historiques, en réponse à un sujet précis. L'exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; qualité de l'introduction, du plan et des arguments présentés ; structure, cohérence et caractère documenté de l'analyse ; qualité de la langue écrite. Consignes : Prenez le temps de bien lire l'intitulé afin d'éviter le hors sujet ou le traitement partiel du sujet. Vous commencez par une introduction, dans laquelle vous annoncez le sujet à traiter, vous définissez les notions-clés du sujet, vous formulez une hypothèse/problématique et vous annoncez votre plan. Ensuite, votre démonstration doit être argumentée (appuyée sur des exemples précis) et développée dans un plan organisé (en deux ou trois parties). Le tout se termine par une conclusion. Pensez à soigner le français.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Analyse de documents historiques	**25**	**19/10**
Examen de mi-session	**30**	**09/11**
Questions sur les *murals* d'Irlande du Nord	**10**	**07/12**
Examen de fin de session	**35**	**21/12**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	14/09/26	▪ Présentation générale / plan de cours / entente d'évaluation ▪ La « question d'Irlande » : premiers jalons	- Guiffan, p. 9-10
2	21/09	▪ Économie, société, culture avant la Grande Famine	- Guiffan, p. 11-32
3	28/09	▪ L'Irlande : laboratoire politique en Europe (fin XVIII[e]-milieu XIX[e] siècle)	- Guiffan, p. 32-46 **Doc : l'Acte d'Union (1801)*
4	05/10	▪ *Élections provinciales : pas de cours*	
5	12/10	▪ *Action de Grâce : pas de cours*	
6	19/10	▪ La Grande Famine (1846-1851) et ses conséquences ▪ **Remise de l'analyse de documents sur la Grande Famine**	- Guiffan, p. 47-49 - Documentaire TV : *The Hunger* (2020) **Dossier Grande Famine*
7	26/10	▪ *Semaine de lecture : pas de cours*	- Article sur la diaspora irlandaise (1989) - Article sur les Irlandais et les Canadiens français au XIX[e] siècle (1999)
8	02/11	▪ L'Irlande : enfant terrible du Royaume-Uni	- Guiffan, p. 49-87 **Dossier Irlande fin-de-siècle*
9	09/11	▪ **Examen mi-session (2h30)**	
10	16/11	▪ La « Révolution irlandaise » (1912-1923) (I)	- Guiffan, p. 87-100 **Doc : Proclamation de la République (1916)*

11	23/11	▪ La « Révolution irlandaise » (1912-1923) (II)	- Guiffan, p. 100-117 **Dossier Le Traité de 1921* -Documentaire TV : *The Irish Revolution* (2019)
12	30/11	▪ Deux Irlandes, de la partition aux années 1960	- Guiffan, p. 118-149 **Doc : Constitution de 1937* - Guiffan, p.195-211 **Doc : Special Powers Act (1922)*
13	07/12	▪ Les « Troubles » en Irlande du Nord (1968-1998) ▪ **Questions sur les *murals* d'Irlande du Nord** (20 min) ▪ *Évaluation des enseignements*	- Guiffan, p.211-260 - Article sur les *murals* **Doc : Accord du vendredi Saint (1998)*
14	14/12	▪ La République depuis les années 1960 ▪ L'Irlande au XXIe siècle ▪ Bilan du cours	- Guiffan, p.150-193 - Article sur l'Irlande entre l'Europe et le monde anglo-saxon (2007)
15	21/12	▪ **Examen de fin de session (3 heures)**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

En présence, à l'horaire du cours : lundi, 9h30-12h30.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

L'étudiant, l'étudiante qui s'absente à une évaluation peut obtenir une reprise, dans un délai raisonnable et selon des modalités équivalentes, dans la mesure où la raison de cette absence est justifiée et jugée valable par l'enseignant.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Un travail qui n'est pas remis selon les modalités exigées (telles que spécifiées dans le plan de cours ou dans les consignes remises par l'enseignant) pourra être refusé. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards s'appliquent.

Un travail sera refusé s'il est remis par l'étudiant.e alors que les autres étudiant.es du même cours ont reçu leur copie corrigée ou que la correction de l'évaluation a été faite en classe ou distribuée. Dans un tel cas, la note zéro sera attribuée.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* des étudiant et étudiantes de premier cycle en histoire - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10 % de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au *Guide* des étudiant et étudiantes de premier cycle en histoire, point 3 sur la bibliographie.

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Jean Guiffan, *La question d'Irlande*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006 (1e éd. 1989). Ce livre est épuisé et n'a pas été réédité depuis 2006. Vous pouvez bien sûr vous en procurer un exemplaire par vos propres moyens si vous le trouvez en vente. Sinon vous pouvez le commander et l'acheter (sous forme de recueil) à la COOP. Les pages à lire pour chaque séance (édition 2006) sont indiquées dans le calendrier des séances.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Une bibliographie générale, ainsi que les lectures obligatoires (sources primaires, articles, chapitres de livres, etc.) associées à chaque séance vous seront communiquées au moins une semaine à l'avance via moodle (http://www.moodle.uqam.ca/).

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des ressources et services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement nº 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.2 DOCUMENTS ADDITIONNELS D'INFORMATION

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **:**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 COMPÉTENCES

Ne s’applique pas.